



Registre fédéral des bâtiments et des logements

Diffusion des données

Aide-mémoire pour l'exportation ligne des données du RegBL fédéral

Extrait de l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements¹

Art. 15 Services publics ayant accès aux données du RegBL

¹ Conformément à l'art. 11, al. 1, les services publics suivants peuvent, à des fins statistiques, de recherche et de planification, être raccordés au RegBL et accéder aux données de ce dernier aux conditions définies dans l'annexe:

- a. l'Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier: type B;
- b. l'Office fédéral de topographie: type B;
- c. l'Office fédéral du développement territorial: type A;
- d. l'Office fédéral du logement: type A;
- e. l'Office fédéral de l'énergie: type A;
- f. l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage: type A;
- g. l'Office fédéral de l'agriculture: type A;
- h. l'Office vétérinaire fédéral: type A.

² Conformément à l'art. 12, al. 1, les services publics suivants peuvent, pour exécuter des tâches que leur assigne la loi, être raccordés au RegBL et accéder aux données de ce dernier aux conditions définies dans l'annexe:

- a. les offices cantonaux et communaux de statistique: type F;
- b. les offices cantonaux et communaux des constructions et de l'aménagement: type F;
- c. les offices cantonaux et communaux du contrôle des habitants: type E;
- d. les offices cantonaux des mensurations cadastrales: type C;
- e. les offices cantonaux et communaux du registre foncier: type C;
- f. les offices cantonaux et communaux de l'estimation cadastrale: type D;
- g. les offices cantonaux et communaux de la protection de l'environnement: type D;
- h. les offices cantonaux et communaux de l'agriculture: type D;
- i. les assurances immobilières cantonales; type D.

³ L'étendue et les modalités de l'accès aux données sont déterminées en détail dans l'annexe.

Note importante concernant la protection des données :

Conformément aux conditions d'exploitation, il vous est interdit de vendre, de louer, de mettre en leasing, de fournir avec une licence d'exploitation, de transférer ou de rendre accessible à des tiers non autorisés, sous quelque forme que ce soit, toutes ou une partie des données du Registre.

¹ SR 431.841

Comment effectuer une exportation en ligne de données à partir de l'application Internet du RegBL ?

1. Entrer dans le menu **Export des données**.

2. Sélectionner la **catégorie de fichier** à exporter au moyen du bouton à gauche du titre :

- Projets de construction
- Bâtiments et/ou logements
- Adresses
- Liste des rues

3. Limiter l'étendue de la recherche en précisant une **fourchette** de :

- services d'enquête pour les projets de construction,
- communes pour les bâtiments/logements, les entrées de bâtiment, la liste des rues,
- lieux (NPA) pour les bâtiments/logements, les entrées de bâtiment, la liste des rues.

A noter que les offices cantonaux et communaux n'ont pas accès aux données d'exportation en-dehors du territoire de leur canton ou commune.

4. Choisir les **options** spécifiques à chaque catégorie de fichier.

5. Sélectionner l'option *Spécifications 2005* pour les données du RegBL dans un format plus complet et répondant mieux aux attentes des utilisateurs. L'ancien format (*Spécifications 2002*) reste toutefois disponible.

Diffusion des données

6. Cliquer sur le bouton **Exécuter** en bas de page.

Les données désirées seront sélectionnées au sein du RegBL fédéral et établies sous la forme d'un fichier de données texte séquentiel.

A noter que ce processus peut durer quelques minutes en fonction de la sélection.

7. Cliquer sur le bouton **Download**.

La fenêtre Fichiers à disposition, qui s'ouvre à cette occasion, fonctionne sur le modèle de la boîte aux lettres. Une fois le fichier d'exportation fabriqué par l'application, il y est déposé sans avertissement. Il y reste à disposition toute la semaine jusqu'au dimanche.

8. Cliquer sur le lien correspondant à la requête dans la fenêtre **Fichiers à disposition**.

Pour trouver le dernier fichier demandé, on peut se référer à la date/heure d'exportation indiquée, voire au nom du fichier. Forme :

[ID-Utilisateur]_export[type de fichier]_[AAAA][MM][JJ][hh][mm][ss]

Les fichiers stockés sont disponibles uniquement pour l'utilisateur qui a fait la requête.

9. **Sauvegarder** le fichier ZIP dans un répertoire de votre choix.

10. **Ouvrir** le fichier ZIP et extraire les fichiers d'exportation au moyen du logiciel WINZIP.

Comment utiliser les fichiers d'exportation ?

- Les fichiers d'exportation sont des fichiers textes séquentiels (ANSI) avec :
 - ➔ un enregistrement par ligne (CR / LF à la fin de chaque ligne),
 - ➔ les champs d'un enregistrement séparés par des tabulateurs.
- Les spécifications des fichiers d'exportation (noms des fichiers, ordre et structure des champs) sont disponibles à partir du site www.housing-stat.ch (« Dossier technique pour l'export en ligne des données via l'Internet »).
- Les données d'exportation peuvent être importées dans toutes les bases de données courantes (Access, Oracle, etc.) ou être ouvertes avec un programme standard (Notepad, Excel, Word, etc.).

Ouvrir un fichier d'exportation avec Excel (exemple) :

1. Télécharger le fichier ZIP à partir de l'application BAU/RegBL (www.housing-stat.ch) et le sauvegarder comme décrit ci-dessus.
2. Ouvrir le fichier ZIP et en extraire le contenu au moyen du logiciel WINZIP. Sauvegarder les données en format texte (*.txt) dans un répertoire.

Dans ce fichier, se trouvent, outre les données, des masques Excel préparés pour chaque catégorie et chaque type de fichier d'exportation.
3. Sélectionner et ouvrir le masque Excel correspondant au fichier d'exportation, de la manière suivante :

[ID-Utilisateur]_[AAAA][MM][JJ]_[Type de fichier]
➔ Masque_20050624_[Type de fichier]
Ex. : 127_20050607_GEB-E ➔ Masque_20050624_GEB-E
4. Ouvrir le fichier d'exportation dans Excel (option "fichier *.txt").
5. Copier la totalité du contenu du fichier d'exportation (action "Sélectionner tout" conseillée) et coller dans la case **A3** de la feuille intitulée **Masque** du fichier Excel.